

Impression pour: COAFRIQ / -

O 082001Z AVR 94
FM MINAFETRAN PARIS
INFO RFFXOC/ARMEES PARIS
BT

DÉCLASSIFIÉPar décision n° S-h²Date 29/05/1998

Attributaire principal: COAFRIQ 08/04/1994-20:18 PRIS EN COMPTE

Attributaires secondaires:

CAB
CO.COS
CO/AD
RE5
SC/RI

CAMO
CO.SITP
DRM.AFMO
SC/OPS

C O N F I D E N T I E L D E F E N S E
TD DIPLOMATIE 10505

LE 8 AVRIL 1994
QQXX LE 08/04/94 A 21H53

IMMEDIAT

CHIFFRE CONFIDENTIEL DEFENSE

ORIGINE : DAM

NB : DISTRIBUTION MESSAGE

AD KIGALI 102

CQ ARMEES PARIS 948

NB : MESSAGE POUR L'AMBASSADEUR SEUL.
TXT

REDACTEUR : C. BOIVINEAU

CQ MINDEFENSE PARIS 1165
CQ MINISTRE 54

OBJET : SITUATION AU RWANDA.

JE ME REFERE A VOTRE TD 325.

1 - DEVANT LES RISQUES QUE PRESENTE LA SITUATION AU RWANDA,
DES DISPOSITIONS SONT PRISES POUR PROCEDER A L'EVACUATION DE NOS
RESSORTISSANTS.

PAGE 2 RFGW #2361 C O N F I D E N T I E L D E F E N S E
LA MINUAR NE TENANT PLUS L'AEROPORT, LA DECISION A ETE
ARRETEE D'ENGAGER DANS LA NUIT UNE OPERATION QUI PERMETTRA A DES
ELEMENTS FRANCAIS D'EN ASSURER LE CONTROLE.

L'ATTACHE DE DEFENSE PRES L'AMBASSADE RECOIT DE L'ETAT
MAJOR DES ARMEES DES INSTRUCTIONS A CET EGARD.

2 - LE RASSEMBLEMENT DE NOS RESSORTISSANTS PAR LES FORCES
FRANCAISES NE POURRA ETRE ASSURE AVANT DEMAIN SOIR. IL SERA
CEPENDANT POSSIBLE D'EMMENER DES LE DEBUT DE L'OPERATION, PAR
UN AVION QUI RESTERA QUELQUES HEURES SUR PLACE, UNE
CINQUANTAINE DE PERSONNES QUI DEVRAIENT, SAUF SITUATION
EXCEPTIONNELLE ET ACCORD DE PARIS, ETRE ACHEMINEES VERS
L'AEROPORT SANS INTERVENTION DE NOS ELEMENTS AEROTRANSPORTES.

VOUS VOUDREZ DONC BIEN, DANS LA PLUS GRANDE DISCRETION, REFLECHIR A CEUX DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE OU DES AUTRES COMMUNAUTES ETRANGERES, DONT LA SITUATION DE SANTE, PSYCHOLOGIQUE OU AUTRE RENDRAIT LEUR DEPART EN PRIORITE JUSTIFIE.

LES INTERESSES NE DEVRONT EN AUCUNE FACON ETRE INFORMES DE CETTE POSSIBILITE AVANT L'ARRIVEE DES AVIONS.

NOUS POURRIONS, D'AUTRE PART, DANS CETTE PREMIERE

PAGE 3 RFGW #2361 C O N F I D E N T I E L D E F E N S E
ROTATION EVACUER DES MEMBRES DE LA FAMILLE TRES PROCHE DU PRESIDENT HABYARIMANA, ETANT ENTENDU QUE LEUR NOMBRE DEVRAIT RESTER TOUT A FAIT MINORITAIRE PAR RAPPORT A CELUI DES RESSORTISSANTS FRANCAIS ET ETRANGERS ET EN TOUT ETAT DE CAUSE NE PAS EXCEDER DIX PERSONNES.

AUCUNE INFORMATION NE DEVRA NON PLUS LEUR ETRE DIVULGUEE AVANT LA PRISE DE CONTROLE DE L'AEROPORT.

IL VA DE SOI CEPENDANT QUE CETTE PREMIERE PHASE DE L'EVACUATION, QUI REVIENT A AVANCER LE DEPART DE 50 PERSONNES D'UNE JOURNEE, NE DEVRAIT ETRE ENGAGEE QUE SI LES CONDITIONS DE SECURITE LE PERMETTENT.

3 - UN COMMUNIQUE CONCERNANT CETTE OPERATION SERA PUBLIE DEMAIN MATIN PAR LA DPIC. SON TEXTE VOUS SERA ENVOYE PAR TELEGRAMME DES SA PUBLICATION. IL SOULIGNERA QU'IL S'AGIT D'UNE OPERATION TECHNIQUE DONT L'OBJECTIF EST HUMANITAIRE ET QUE NOUS N'ENTENDONS AUCUNEMENT INTERFERER AVEC L'EVOLUTION DES AFFAIRES INTERIEURES RWANDAISES.

4 - CE SONT CES ARGUMENTS QUI DEVRONT ETRE UTILISES POUR PREVENIR LES REPRESENTANTS DU FPR DE L'OPERATION DES QUE LES AVIONS SERONT POSES. VOUS ARRETEREZ AVEC L'ATTACHE DE DEFENSE

PAGE 4 RFGW #2361 C O N F I D E N T I E L D E F E N S E
QUI, A CET EFFET, RECEVRA EN TEMPS VOULU DES INSTRUCTIONS PRECISES DE L'ETAT MAJOR DES ARMEES, LES MODALITES DE CETTE DEMARCHE.

L'ATTACHE DE DEFENSE RECEVRA EGALEMENT DES INSTRUCTIONS S'AGISSANT DE L'INFORMATION DES FORCES RWANDAISES ET DE LEUR EVENTUEL CONCOURS AINSI QUE CE QUI DEVRA ETRE DIT A LA MINUAR AU MOMENT DE L'OPERATION. VOUS EN INFORMEREZ EGALEMENT LE NOUVEAU GOUVERNEMENT. SIGNE : LA SABLIERE./.

BT

Domaines de classement et descripteurs:

RWANDA